

**Réunion no :** 61 **Date de la réunion :** 21 août 2021, 9h30 à midi  
**Lieu de la réunion :** Église de Sacré-Coeur de Marie (à cause du COVID-19, 115 places avec distanciation)  
**Projet :** Réunion de l'AGA de l'APEL du Huit **Référence no :** 61

<b>But de la réunion :</b>	Assemblée Générale Annuelle
<b>Étaient présents :</b>	François Côté (Président) Nolet Louise, (Trésorière) Luc Bédard, (secrétaire) France Samson, (administratrice) Fernand Loïselle (administrateur) Pascale Thibaudeau (administratrice) Diane St-Laurent (ex-administrateur , invitée) <b>75 personnes présentes</b>
<b>Étai(en)t absent(s) :</b>	Denis Lord, (ex-Trésorier, démissionné) Danny Prévost (ex-administrateur, démissionné)
<b>Réunion de tous les membres résidents du Lac du Huit</b>	

1. Mot de bienvenue du président. 9h35
2. Acceptation de l'ordre du jour.  
Prop.: Marc Fournier      Sec.: Fernand Loïselle
3. Lecture et adoption du procès-verbal: APEL 2020/08/22.  
Prop.: Luce Boulé      Sec.: Jacinthe Grégoire
4. Présentation des activités réalisées et celles en cours:
  - a) Les réunions du CA et autres participations ou interventions.
    1. 8 réunions du CA.
    2. Plusieurs réunions des comités sur les communications et le débarcadère.
    3. Plusieurs réunions et échanges avec la municipalité sur des projets spécifiques, notamment le remplacement du barrage actuel, le fossé du rang de la Chapelle, les constructions en 2<sup>ième</sup> rangée, la protection des milieux humides, la présence de plus en plus nombreuses de roulottes, ou réunions en appui à des associations de chemin.
    4. 3 réunions avec la municipalité et les associations riveraines des autres lacs (Enjeux communs, bouées, priorités et plan d'action pour chacun des lacs).
    5. Participation à une consultation de la MRC sur les coupes de bois et les distances à respecter et aux audiences de la Commission municipale sur l'annexion à Adstock de certaines rues au pourtour du Lac-à-la-Truite.
  - b) Les Communications

*Présentation PowerPoint par Diane St-Laurent (Politique de communication, objectifs, stratégies, Logo, Site Web, Facebook, Bottin, Sondages, Affiches, Bonnes Pratiques, etc.).*

c) Programme des ambassadeurs du lac (Objectifs, Bénévoles, identification)

*Présentation PowerPoint par Diane St-Laurent*

d) Opération arrachage du Myriophylle, édition 2021 (Envergure de l'opération, objectifs, échéancier, financement). (voir ANNEXE 4d)

1. Opération d'envergure : 3 séquences d'arrachage cette année avec une équipe de 4 plongeurs du RAPPEL, chapeauté par un chef d'équipe. Ils se sont doté de leur ponton et sont de mieux en mieux équipés.
2. Coût de l'opération : 70 000\$, financé par la municipalité à la hauteur de 65 000\$ et par la MRC pour un montant de 5 000\$.
3. Constat : Beaucoup de Myriophylle et de Potamot. La récolte du Myriophylle a été importante:
  - a. Semaine #1: 700 lbs
  - b. Semaine #2 tout près de 1 300lbs.
  - c. Semaine #3: près de 700 lbs prévu.
  - d. (PHOTO).
4. Étude menée par un prof de l'université Bishop sur l'efficacité de la technique de l'arrachage.

e) Mise à jour de l'inventaire du Myriophylle dans le lac et élaboration de la stratégie pour les prochaines années.

1. Après 3 ans d'arrachage, nécessité de réévaluer la situation et de faire le point sur notre stratégie d'intervention pour l'an prochain et les années à venir. La pose de toiles de jute, en plus de l'arrachage, pourrait devoir être envisagée, mais c'est très coûteux et à nos frais (résidents du lac).
2. Effectuée par le RAPPEL fin août/début septembre.
3. Coût du projet 6 151\$ financé par la MRC à la hauteur de 4 305\$ et l'APEL pour un montant de 1 846\$.

f) Projet de dispersion des eaux du fossé de la rue Beaumont dans le secteur de la Baie-du-Sacré-Cœur (Nature des travaux, objectifs, échéancier, financement). (voir ANNEXE 4f)

1. 2<sup>ème</sup> source en sédiments dans le lac.
2. Nécessité d'intervenir pour aménager 4 tranchées de déviation et des trappes à sédiments en amont du ruisseau Langlois-Drouin.
3. Coût du projet 6 763\$ financé par la MRC à la hauteur de 4 727\$ et l'APEL pour 2 026\$.
4. Les plans des travaux ont été confiés à Francis Donati-Daoust de Naturive, consultant et la réalisation du projet à Paul Gosselin, propriétaire des terrains où les travaux seront réalisés.
5. Une réunion d'information s'est tenue avec les gens du secteur de la Baie-du-Sacré-Cœur le 10 juillet dernier afin d'expliquer le projet.
6. On prévoit que les travaux seront effectués au cours du mois de septembre.

g) Mise à jour du diagnostic du bassin versant du Lac-du-Huit (Nature du mandat, objectifs, échéancier, financement).

1. Actualiser le diagnostic environnemental du bassin versant du lac réalisé en 2005 et élaboration d'un plan d'action.
2. Mandat confié au RAPPEL
3. Effectué en septembre.
4. Coût du projet 5 116\$ financé par la MRC à la hauteur de 3 581\$ et l'APEL pour 1 535\$.

h) Projet d'aménagement d'un complexe de marais filtrant pour réduire de façon significative les apports en sédiments et nutriments au lac en provenance du fossé du rang de la Chapelle.

1. Principale source en sédiments au lac.

2. Mandat confié au RAPPEL par l'APEL à l'automne 2020 (2 500\$) pour compléter une demande de financement à la hauteur de 200 000\$ pour ce projet dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau du Gouvernement du Québec.
  3. Coût total du projet estimé à 270 000\$
  4. Le complexe de marais filtrant serait situé sur le terrain de l'ancienne Chapelle appartenant à la municipalité.
  5. La municipalité d'Adstock a accepté d'être en charge de la réalisation du projet et de l'entretien des aménagements.
  6. Le RAPPEL serait en charge de la réalisation des plans et devis, il fournirait l'accompagnement dans le processus d'appel d'offres et la sélection de l'entrepreneur, assurerait la surveillance des travaux et le suivi de l'efficacité du marais filtrant.
  7. L'APEL ferait un suivi visuel régulier de l'efficacité des aménagements, apporterait son soutien aux prises d'échantillonnage et à la plantation des végétaux dans les aménagements.
  8. Le projet n'a pas été retenu par le ministère cette année mais nous avons bon espoir que la municipalité acceptera de le représenter à nouveau pour 2022.
  9. Des démarches plus soutenues seront aussi effectuées auprès de la députée.
- i) Bouées (Entente avec la municipalité pour l'achat, la pose, le retrait et l'entretien des bouées, le nombre, la localisation et leur signification).
1. L'APEL installe 14 bouées chandelles, 7 bouées de haut-fonds/récifs et environ 50 bouées de périmètre pour la zone interdite (myriophylle). Problème de relèvement pour les manœuvres saisonnières.
  2. Une entente est intervenue avec la municipalité et les associations riveraines pour les coûts d'achat, la gestion et l'entretien des bouées et des ancrages.
  3. Acquisition en 2021 de 2 nouvelles bouées, type chandelle, et de 5 bouées riveraines.
- j) Achat d'un ponton de travail (Prix et utilisation). (voir ANNEXE 4j)
1. L'APEL a acheté au coût de 2 800\$ un ponton de travail usager pour la pause et le retrait des bouées.
  2. Plus personne ne veut prêter son embarcation compte tenu des dommages potentiels et de la saleté de l'opération.
  3. Ce ponton ne sert qu'à cette fin.  
(Mais quand même difficile et coûteux à assurer)
  4. L'automne, il sera entreposé dans le garage du Centre des loisirs, avec les bouées (14 + 8 + 50 + 5 + 10 = 87) et les 2 plateformes «Zone Interdite».
- k) Patrouille nautique (SQ et Escouade des pompier d'Adstock).
1. Pour la présente saison, nous avons demandé à la SQ d'être plus présente sur le lac compte tenu de l'achalandage accru depuis la pandémie et les écarts de certains. À ce jour, les policiers sont venus 7 fois et ont fait plusieurs vérifications, interventions et émis des constats d'infractions. Ils ont même procédé à des expulsions du lac.
  2. Nous avons obtenu également la collaboration des pompiers d'Adstock qui sont venus avec leur zodiac à 2 reprises. Patrouilles sans pouvoir, pour info et sensibilisation.
- l) Protocole d'entente station de lavage (propriété, entretien, dates d'opérations et hivernisation).
1. La municipalité et l'APEL ont signé en mai dernier un protocole d'entente concernant la Station de lavage située au Chalet des loisirs.
  2. La municipalité est la propriétaire de la station, elle est responsable de son ouverture au printemps et de sa fermeture à l'automne, elle est aussi responsable des réparations et du bon fonctionnement de la station. L'APEL s'assure de la bonne opération de la station pendant la saison estivale.

3. La station est en opération du 1<sup>re</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre.
- m) Installation d'un nouveau système de barrière au débarcadère et d'une nouvelle politique d'accès (État du dossier et des démarches, objectifs, système privilégié, coûts d'installation, financement, politique d'accès, tarifs, échéancier, période d'échanges avec les membres présents, etc.)
  1. Le Comité sur le débarcadère et les membres du CA ont eu plusieurs échanges sur le sujet.
  2. 3 possibilités :
    - a) le Statu Quo (avec les clés mécaniques MÉDÉCO actuelles).
    - b) la présence d'un préposé pendant toute la saison ou à certaines périodes précises. (Coûts)
    - c) l'installation d'un nouveau système avec clés magnétiques, registre des entrées et des sorties, surveillance par caméras (guérite et Station de lavage), enregistrement des embarcations liées à chaque clé émise, etc.
  3. Aperçu des coûts et modes de financement envisagés.
  4. Nouvelle politique d'accès
  5. Tarifs qui pourraient être envisagés:
    - i. Membres privilégiés, catégorie 1 (riverains ayant assumés leur cotisation annuelle à l'APEL) : 100\$
    - ii. Membres privilégiés, catégorie 2 (riverains n'ayant pas payé leur cotisation annuelle et les résidents d'Adstock) : 100\$ et un montant équivalent à la cotisation annuelle à titre de contribution au maintien de la santé du lac.
    - iii. Autres utilisateurs (Non-résidents d'Adstock et locataires) : 100\$ pour l'acquisition et l'activation et 25\$/jour pour les pêcheurs, embarcations motorisées ou non; 75\$/jour pour les embarcations motorisées, autres que les pêcheurs, accès saisonnier 400\$.
- n) Cotisation annuelle (Voir ANNEXE 4n Financement des activités de l'APEL du Huit) : \$40/an
5. Remerciements aux commanditaires
  - a) La municipalité pour son soutien financier à la lutte contre le Myriophylle et pour la gestion des bouées.
  - b) La députée de Lotbinière-Frontenac pour une subvention de 1 000\$ concernant l'achat de 2 bouées chandelles, installées à l'entrée et à la sortie du passage entre l'île et la Presqu'île.
  - c) La MRC pour nos différents projets.
  - d) IGA et les personnes qui ont contribué à nourrir les plongeurs du RAPPEL.
  - e) Un généreux donateur anonyme qui a versé un don de 2 500\$. **À encourager !**
6. Aperçu du plan d'action 2021 de l'APEL :
  - a) Lutte au myriophylle et au potamot crépu.
  - b) Contrôle des sédiments (Priorité au RG de la Chapelle et étude hydrologique si nécessaire). Suivi de l'expérience de la BSC.
  - c) Pose et retrait saisonnière des bouées (à contrat).
  - d) Remplacement du barrage.
  - e) Mise en place éventuelle du nouveau système d'accès au débarcadère, selon décision en AGA (VOTE?).
  - f) Modernisation des processus financiers (ex. : paiement par cartes de crédit, Interac, virements, enregistrement pour recevoir des dons. etc.).
7. Rapport financier au 31 décembre 2020 : a) (voir ANNEXE 7a)
  - a) Présentation et acceptation du Rapport  
Prop.: Gilles Caron?, Sec.: Richard Beaulieu

- b) Désignation d'un vérificateur pour 2021  
Prop.: Luc Gagné, Sec.: Gaston Ledoux

8. Prévisions 2021 de l'APEL du Huit

9. Élection des membres du C.A. (4 des 8 postes à combler)

**Membres démissionnaires:** Diane St-Laurent, Denis Lord, Danny Prévost, Fernand Loïselle, Pascale Thibaudeau (5/8)

**Nouveau membre:** France Samson, proposé par Louise Nolet. Élu(e) ! (1)

**Nouveau CA:** François Côté, Luc Bédard, Louise Nolet, France Samson (4/8)

**Beaucoup de travail en 2021-2022, pour peu d'élus !**

**L'avenir de l'APEL du Huit est en péril, il faudra que des gens s'impliquent au CA !**

10. Varia

- a) Suggestions reçues (Bouées de vitesse de 10km/h à l'entrée des Baies du Sacré-Cœur et des Bouleaux).
- b) Dates d'ouverture du Dépôt de branches:  
Vendredi 1, samedi 2, dimanche 3 octobre +  
Vendredi 8, samedi 9, dimanche 10 octobre

11. Rencontre avec le Maire

Le maire nous entretient des prochaines élections et de son enthousiasme à se présenter à un nouveau mandat.

12. Levée de l'assemblée 12h15

ANNEXES :

ANNEXE 4d\_Photos de l'opération myriophylle 2021.pdf

ANNEXE 4f\_Photos des Dérivations de sédiments sur DBM 20211015.pdf

ANNEXE 4j\_PONTON-Équipe Ramassage des bouées 2020-ALEX-GASTON-FRANCOIS.pdf

ANNEXE 7a\_PV\_No 61 de l'AGA de l'APEL du HUIT 2021-08-21\_rapport financier annuel de l'APEL pour 2020 (résumé en 3 tableaux).pdf

ANNEXE 7n\_Explications Cotisation annuelle 2021.pdf